

SAS Les Ateliers DIXNEUF
94, rue Nationale
49740 LA ROMAGNE
Tél 02.41.70.30.62
Fax : 02.41.70.80.07
www.dixneuf.com

Votre assistante : MANON CATROUX
Votre commercial: LIONEL GAUTHIER

Adresse de livraison :
AGILECO
40 BOULEVARD DE FAUCHEUX

72000 LE MANS

A l'attention de : Mr. RETHORE Etienne
AGILECO
58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET
FRANCE

Page 1/1

CF : 3015426400102	Référence Client	Numéro pièce	Date	Code comptable
Code Client 12348	CDEWEB 5387	25.04.03499	11/04/2025	12348

REFERENCE	QTE	DESIGNATION	CODE BARRE	PRIX BRUT H.T	PRIX NET H.T.	MONTANT H.T.
Départ atelier - semaine 16/2025						
081.D19.080N6	1	ELT DROIT 25CM BIALTO 80 NOIR Debray	8433404539524	34.92	31.11	31.11
081.D44.080N6	1	ELT DROIT 50CM BIALTO 80 NOIR Debray	8433404539326	46.15	41.12	41.12
081.D09.080N6	1	ELT DROIT 15CM BIALTO 80 NOIR Debray	8433404539166	31.04	27.65	27.65
081.DRL.080N6	1	ELT DROIT REGLABLE 58-94CM BIALTO 80 NOIR UTILE 52-88CM Debray	8433404541152	96.56	86.03	86.03
081.C45.080N6	1	COUDE 45° BIALTO 80 NOIR Debray	8433404539593	51.73	46.09	46.09
081.SDPF.080N6	1	SYSTEME 45° BIALTO 80 FLEX 80 NOIR Debray	8433404000826	204.78	182.44	182.44
081.TV2040.080	1	TERMINAL VERTICAL PLAQ 20X40 BIALTO 80 INOX Debray	3542641745119	113.84	101.42	101.42
094.TFI.080.6	1	TUBAGE FLEXIBLE ISOLE DIXFLEX ISO 80 - LG 6M Debray	3542641736810	290.40	290.40	290.40

Informations :
FRANCO
DEPART MILIEU SEM 16

Mode de règlement : LCR DIRECTE 30 JOURS FIN DE MOIS
LCR DIRECTE 30 JOURS FIN DE MOIS

TVA acquittée sur les débits

MONTANT H.T.	PORT H.T.		BASE TAXABLE	Tx T.V.A.	MONTANT T.V.A.	Total TTC (€uros)
806.26			XXX	20.00	XXX	XXX

SAS au capital de 1100000 €uros - RCS Angers B070 200 118 - Siret : 070 200 118 00019 - N° Identifiant TVA : FR77 070 200 118

CONDITIONS DE VENTE: les prix et délais de livraison sont ceux indiqués sur les tarifs en vigueur à la date de la commande. L'escompte est consenti pour le paiement dans les 8 jours suivant l'établissement de la facture, moyennant un taux de 0.5 %. Dans ce cas, la TVA récupérable sera déduite d'un même montant. En cas de retard de paiement, les sommes dues seront, de plein droit, majorées de pénalités de retard, d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal, et d'une indemnité de recouvrement de 40€. Nos marchandises voyagent au risque et périls du destinataire qui, en cas de perte ou d'avaries, n'aura de recours à exercer que contre le transporteur. Nos traites ne sont pas une dérogation au lieu de paiement qui est la Romagne. Le transfert de propriété des marchandises faisant l'objet de nos factures ne sera effectif qu'au moment du paiement intégral du prix des marchandises. En cas de contestation, le tribunal d'Angers sera seul compétent.